



Carte de séjour périmée

Par **kentev**, le **16/10/2013** à **13:58**

bonjour j'ai rencontré une jeune femme Marocaine maman d'enfants nés et scolarisés en France elle n'a pas renouvelé sa carte de séjour et ne sait plus comment faire. Pourriez vous me dire quelle démarche elle doit entreprendre pour renouveler sa carte de séjour puis faire une demande de naturalisation ????rnp avance merci

Par **pfff**, le **23/10/2013** à **13:45**

Bonjour, elle doit se présenter à la préfecture, et faire une demande de renouvellement à savoir que selon la procédure elle obtiendra un rdv assez lointain car pour renouveler il faut s'y prendre deux mois avant l'expiration du titre de séjour. Une fois le titre en main propre elle va à la préfecture retirer un dossier de naturalisation